

***9 Juin 2011 : Le bureau de SAVE communique :***

## **Les Versaillais se désintéressent-ils de l'urbanisme et de l'évolution de leur Ville?**

Depuis le 17 mai 2011 une enquête publique sur la révision du PLU (plan local d'urbanisme) de Versailles est ouverte en mairie et depuis fin mai une autre enquête publique concernant cette fois le PLD (plan local de déplacement) est elle aussi ouverte en mairie. A ce jour le nombre de visiteurs tant individuels qu'associations est particulièrement réduit. Pourquoi ?

Ces deux dossiers sont pourtant importants. Ils engagent notre avenir.

En 2003, les commissaires enquêteurs en charge de l'enquête publique du PLU de l'époque soulignaient dans leur rapport qu'au cours de leurs onze permanences en mairie, ils avaient reçu " un nombre impressionnant de versaillais très intéressés notamment par le projet d'élaboration du PLU à partir de l'ancien Plan d'occupation des Sols (POS) et recueilli de nombreuses remarques écrites".

Or, au cours de cette année 2011, les réunions préalables et les enquêtes publiques portant sur l'urbanisme n'ont attiré qu'un nombre très faible de participants (Grand Paris, Chantiers, PLU, PLD), tant de particuliers que d'associations (trois seulement à ce jour sur le PLU). A l'exception de l'un d'entre eux, les conseils de quartiers n'ont pratiquement pas étudié les contenus précis des dossiers, ce qu'ils auraient pu faire depuis février 2011.

### **Quelles peuvent être les raisons de ce désintérêt, préjudiciable tant pour l'ensemble des habitants que pour les décideurs, ces derniers se privent d'avis souvent pertinents ?**

Les habitants peuvent apporter des avis sur les projets s'ils leur paraissent incomplets voire inadaptés. Les dispositifs de participation sont prévus par les textes mais la situation pratique à Versailles semble à ce jour provoquer l'endormissement des acteurs.

Certes, les enjeux sont différents par rapport à 2003. A l'époque il s'agissait de se mettre en place un PLU qui touchait toute la superficie de la ville, alors que les enquêtes actuelles de 2011 portent sur des secteurs plus restreints, bien que des dispositions générales touchant toute la commune soient cependant modifiées. Or ces projets auront, à terme, des conséquences importantes sur le cadre de vie de Versailles et de ses environs. Soulignons par exemple que si la population de Versailles est restée quasiment stable entre 1970 et 2010, le projet vise à un horizon prochain un accroissement de 15.000 habitants et l'adjonction d'activités tertiaires (bureaux) importantes. Ce qui ne sera pas sans incidence sur toute la commune (finances, circulations, environnement,... ,etc).

### **Comment expliquer un tel désintérêt pour ces enquêtes publiques si importantes?**

- On constate que la publicité est réduite au minimum légal, au point que même des élus ont pu ignorer l'existence de certaines réunions de concertation par exemple sur le Grand Paris, Les assistances très clairsemées aux deux seules réunions publiques ont témoigné d'une information réduite vers les publics.
- des sujets complexes sont exposés dans des dossiers comportant des centaines de pages et des plans, ils sont bien nécessaires pour saisir les enjeux, les objectifs et les moyens envisagés,
- ces dossiers qui ne sont consultables qu'en mairie aux heures ouvrables, ce qui exclut quasiment tous les actifs,
- les conditions de consultation en mairie dans une salle de passage sont inconfortables, alors qu'il faudrait être dans le calme et disposer d'un temps suffisant et d'un espace minimum pour explorer méthodiquement les documents et en étudier la teneur.

### **Comment améliorer cette situation préjudiciable à la concertation?**

- d'abord en utilisant effectivement la communication par les multiples canaux dont peut disposer la Ville. La ville aurait pu utiliser systématiquement le canal des conseils de quartiers pour y installer des débats sur la base des documents complets disponibles depuis février 2011 (sauf avis très récents des autorités). La ville n'a mis en ligne sur son site Internet que quelques pages agrémentées de photos en couleur mais sans les informations minimales nécessaires pour comprendre les buts et les moyens ainsi que les règles à mobiliser pour aboutir sur des objectifs clairement formulés et affichés,
- en mettant en œuvre la méthode adoptée par de nombreuses municipalités depuis de nombreuses années: publier sur internet en un lieu rassemblé les débats préparatoires (avis des élus, Conseils de Quartiers, débats publics) puis l'intégralité des dossiers pour que le plus grand nombre puisse en prendre connaissance dans les meilleures conditions et puisse ainsi efficacement préparer ses observations à insérer dans les cahiers réglementaires mis à disposition en mairie. Cela n'interdit pas d'aller ensuite en mairie pour rencontrer les commissaires enquêteurs en vue de compléter.
- il conviendrait aussi que les remarques portées dans les cahiers réglementaires soient elles aussi mises en ligne directement ce qui serait le gage d'une transparence des débats vis-à-vis de tous les citoyens. Un exemple récent en est fourni récemment dans le Débat Public pour le Grand Paris.
- enfin il faudrait qu'en final, les rapports des commissaires enquêteurs sur chaque dossier ne soient pas gardés sur une étagère mais qu'ils soient mis aussi à disposition du public une fois les présentations faites au Conseil Municipal et après que le Conseil Municipal se soit prononcé sur leurs contenus.

Le bureau de SAVE

Versailles le 9 juin 2011.

Association agréée, déclarée loi de 1901  
Président : Claude DUCAROUGE  
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 54 69 14  
Courriel : [claude.ducarouge@wanadoo.fr](mailto:claude.ducarouge@wanadoo.fr)